



## CHS-CT du 20 juin 2022 de la DiSI Île-de-France

### DÉCLARATION LIMINAIRE



Monsieur le Président du CHS-CT,  
Mesdames et Messieurs,  
Cher·e·s Camarades,

En introduction de ce CHS-CT, la CGT Finances publiques tient à rappeler sa position au regard de la crise sanitaire. Avec à leur actif plusieurs dizaines de milliers de nouveaux cas enregistrés chaque jour, les variants Omicron BA4 et BA5 de la Covid-19 se diffusent massivement et font repartir à la hausse hospitalisations et décès. Face à ce nouveau rebond, la CGT Finances publiques, favorable à la vaccination, réitère ses revendications : à la réalité évolutive de la situation sanitaire, les mesures de protection correspondantes devront être mises en place sans que soient remis en cause les droits des travailleurs. L'actualité récente est encore chargée de la contrainte du Pass sanitaire et vaccinal, de l'interdiction de manifester, des retenues sur salaires et sur les jours RTT... Autant de mesures employées sans discernement, au détriment d'une vraie politique nationale de santé et de valorisation des services publics, dont l'utilité vitale n'est plus à démontrer en temps de crise. En lieu et place des réformes de fond nécessaires à la sauvegarde du pouvoir d'achat et à la lutte contre l'inflation, n'ont vu le jour que de nuisibles contre-réformes, dont les salariés et les retraités font les frais, et les capitalistes leurs choux gras.

À la DiSI Île-de-France, la nouvelle trajectoire éditique à l'ESI de Nemours poursuit son chemin sans que la Direction paraisse tenir compte de l'impact négatif qu'elle produit sur la vie professionnelle et personnelle des agents. Bien que les nouvelles machines aient amélioré sur certains aspects les conditions de travail, les agents n'ont tiré aucun avantage des gains de productivité offerts par ces nouvelles machines, bien au contraire ! Principale raison : l'imposition des nouveaux horaires et la rigidité du cadencement hebdomadaire (plutôt que quotidien comme auparavant) du travail en équipe. Lors de la campagne DPR, l'équipe du matin prend son service dès 5h30 (au lieu de 7 h auparavant) et l'équipe du soir termine à 21h30 (au lieu de 20 h auparavant). A cela s'ajoute des contraintes sur les prises de congés pendant les campagnes, dans lesquelles la période estivale s'inscrit. Cette nouvelle situation pousse même certains collègues à anticiper leur départ en retraite. L'effet de ces changements, pourtant bien réel sur le moral et la santé des agents, n'a pas fait l'objet d'une analyse dans les rapports qui nous ont été fournis.

Il n'est pas fait état non plus dans les documents préparatoires, au recours systématique au sein de l'atelier à des emplois précaires (7 contractuels sur une trentaine d'agents), payés au SMIC sans aucune prime. Pour la CGT Finances Publiques, vu le caractère industriel du travail et sa pénibilité, l'ensemble des personnels travaillant dans les ateliers EIFI (contractuels comme titulaires) devraient bénéficier de la prime ACF, à hauteur de celle qui était versée aux personnels de l'atelier de Mézieu avant la nouvelle trajectoire éditique, soit 345 € au lieu des 251 € de la prime actuelle (dont les contractuels sont exclus). De fait, en prenant en compte l'ensemble des primes, aujourd'hui **un titulaire démarre sa carrière à l'atelier à 1 991 € nets, tandis qu'un contractuel effectuant le même travail la démarre au SMIC à 1 302,64 €, c'est une honte !** La CGT Finances Publiques exige que la Direction générale recrute suffisamment d'agents aux concours, pour que les Directions locales puissent assurer leurs missions sans être contraintes de recourir à l'embauche de contractuels sous-rémunérés, générant ainsi des situations d'inégalités inadmissibles !

Enfin, les nuisances sonores sont-elles appelées à durer malgré le déplacement (bienvenu) des personnels de proximité les plus exposés ? Les mesures d'équipement acoustique des cloisons préconisées par la société Veritas sont-elles prises en compte ? Seront-elles retenues lors de la construction du nouveau site ? Ce dernier est-il d'ailleurs toujours un sujet d'actualité ?